

QUATRIEME CONGRES DE SUD CULTURE SOLIDAIRES

Communiqué

SUD Culture Solidaires a tenu à Die, du 25 au 27 mars, son quatrième congrès. Il a réuni une soixantaine de militant-es du secteur public (ministère de la culture et de la communication : administrations centrales, services déconcentrés, établissements publics) et du secteur privé (spectacle vivant, médias, édition et industries culturelles, éducation populaire, etc.). Etaient également présents nos invités : Annick Coupé du secrétariat national de Solidaires et un camarade de SUD Radio France.

En adoptant la résolution d'orientation générale du syndicat, les congressistes ont réaffirmé leur refus de la marchandisation de la culture qui s'inscrit dans le contexte international et national d'une mondialisation libérale et financière. A force de spéculations effrénées, celle-ci a abouti à une crise financière, économique et sociale qui a entraîné dans la récession l'ensemble de la planète avec son cortège de fermetures d'usines, de faillites, de surendettement des ménages, de limitation encore plus forte des salaires, de recrudescence du chômage. Il en résulte une précarité forcée, y compris pour un nombre croissant de retraité-e-s qui voient leurs conditions de vie se dégrader. A l'évidence, cette crise aura des conséquences néfastes sur les politiques culturelles comme le montre l'orientation actuelle du ministère de la culture qui organise la baisse continue des crédits de fonctionnement et d'investissement, le recours accru aux ressources extra-budgétaires non pérennes et la destruction, via la RGPP, de ce qui constitue le cœur même de ses missions traditionnelles. Des pans entiers de la diversité culturelle sont désormais menacés, que ce soit dans le domaine du patrimoine, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, de l'éducation populaire ou du multimédia. Partout, il s'agit d'imposer l'idéologie dominante du marché, de rechercher le profit maximum tout en surveillant et punissant celles et ceux qui refusent de se couler dans le moule de celle-ci.

Moyennant une analyse spécifique en cours sur les implications des activités humaines sur la planète, les congressistes ont fait leurs les principaux **axes revendicatifs** de l'Union syndicale Solidaires adoptés par la délégation de SUD Culture Solidaires au congrès de juin 2008.

Ils ont réaffirmé et réactualisé **leurs orientations revendicatives propres à la culture et au Ministère de la culture**. Ces dernières s'articulent, entre autres, autour du refus du démantèlement des Services Publics de la culture (mis en place par la Lolf, la réforme de l'Etat, la RGPP et la future loi « mobilité »), d'une nécessaire augmentation des effectifs, de la fin du développement de la précarité, de l'abandon d'une logique purement managériale sur des critères de performance individuelle sur le court-terme, d'une augmentation salariale, notamment pour les salaires les plus faibles (par l'augmentation du point d'indice, par la requalification des emplois vers le haut de toutes les filières), de l'amélioration des conditions de travail y compris pour les salariés des prestataires de services et sociétés extérieures, de nouvelles orientations en matière d'action sociale (aides, logement social, restauration collective, gardes d'enfants,...) ou de formation continue.

L'aboutissement de ces revendications passe par la mise en place de véritables instances de dialogue social qui jouent pleinement leur rôle et ne soient pas de simples chambres d'enregistrement. A défaut et chaque fois que nécessaire, SUD Culture Solidaires privilégiera le développement de luttes et de mobilisations pour construire un véritable rapport de force en faveur des salariés. C'est pourquoi, SUD Culture Solidaires, sans perdre sa liberté d'analyse et d'action,

continuera à œuvrer pour le maintien de l'unité syndicale la plus large possible dès lors qu'il y va de l'intérêt des salariés.

Deux débats ont eu lieu. Le premier sur **la précarité** a permis l'échange d'expériences militantes tant sur le secteur privé que public et conduit à l'adoption d'une motion réaffirmant la nécessité de poursuivre les réflexions et d'élaborer des pistes d'actions, en particulier dans le cadre de notre participation aux prochains Etats-généraux du chômage et de la précarité (16 et 17 mai 2009). Le second, **sur les rapports syndicats/partis politiques**, au-delà de l'engagement individuel, a réaffirmé la volonté d'indépendance de notre structure syndicale vis à vis des partis politiques, même s'il existe des combats partagés.

Plusieurs **motions** ont été également adoptées : sur le projet de loi « Création et Internet » (dite loi Hadopi), contre la répression et en soutien aux inculpés du 11 novembre (Tarnac) ¹.

Les congressistes ont également largement débattu **du mouvement social actuel** et de la stratégie de Solidaires avec Annick Coupé. SUD Culture Solidaires considère que les journées nationales des 29 janvier et 19 mars, malgré leur succès auprès des salarié-e-s du privé comme du public, n'ont pas permis de faire céder Nicolas Sarkozy et son gouvernement sur la plate forme revendicative élaborée par les huit organisations syndicales. Répondre à cette formidable et croissante mobilisation en ne proposant qu'une manifestation unitaire le premier mai ne peut que susciter déception et défiance vis-à-vis des organisations syndicales. Au cas où les confédérations syndicales persisteraient dans cette stratégie, les congressistes ont jugé nécessaire que l'Union syndicale Solidaires soit à la base et s'engage vers un mouvement interprofessionnel qui, dès la mi-avril, s'inscrive dans la durée, avec la programmation d'une manif unitaire et de grèves dès la seconde moitié d'avril 2009.

SUD Culture Solidaires, le 6 avril 2009

¹ Motions accessibles sur le site internet de SUD Culture Solidaires.